



No de résolution
ou annotation

C.C.-0334-04-00

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES TENUE LE 4 AVRIL 2000
(1999-2000)

LE 18 AVRIL 2000

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 4 avril 2000, ajournée au 18 avril 2000, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.00B ASSERMENTATION DE COMMISSAIRE

Madame Margot Pagé, ayant été dûment élue commissaire de la circonscription no 17 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, a affirmé solennellement qu'elle remplira fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 18 AVRIL 2000 À 19 h 30
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS,
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE,
MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD,
FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ
DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LOUISE BEZEAU, commissaire représentante du Comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du Comité de parents
(primaire)

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale et MONIQUE HÉBERT, directrice
générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint



No de résolution
ou annotation

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
GÉRARD LACHANCE, secrétaire général
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes
GILLES PRESSEAU, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Brière, un parent de l'école Armand-Frappier, souligne aux membres du Conseil des commissaires son inquiétude et celle des membres du conseil d'établissement face à l'abolition du poste de direction adjointe à l'école et dépose un document à cet effet.

La présidente du Conseil des commissaires rappelle qu'il s'agit d'une des cibles envisagées dans le cadre du redressement de la situation budgétaire de la Commission scolaire et que les décisions finales seront prises sous peu.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0335-04-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.05A Demande d'ajouts d'espaces au M.E.Q. - Plan 2000-2001 :
 - 6.05.02A Demandes pour la formation générale
 - 6.06A Structure administrative des directions d'école
 - 6.07A Structure administrative des administrateurs
 - 6.08 Règles budgétaires 2000-2001

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.05A DEMANDE D'AJOUTS D'ESPACES AU M.E.Q. - PLAN 2000-2001 :

6.05.02A DEMANDES POUR LA FORMATION GÉNÉRALE

C.C.-0336-04-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE la direction générale soit mandatée pour acheminer, au ministère de l'Éducation du Québec, les demandes d'ajouts d'espaces apparaissant dans le document déposé en annexe sous la cote 6.05.02A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06A STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Ce point est reporté au 25 avril 2000.

6.07A STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES ADMINISTRATEURS

Ce point est reporté au 2 mai 2000.



No de résolution
ou annotation

C.C.-0337-04-00

6.08 RÈGLES BUDGÉTAIRES 2000-2001

Ce point est reporté au 25 avril 2000.

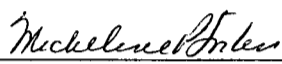
19.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE


À 21 h 30,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE la séance du 4 avril 2000, ajournée au 18 avril 2000, soit ajournée au 25 avril 2000 à 19 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général